

INFORMATIONS POST AGO

Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton -SOTIPAPIER-

Siège Social : 13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint-Gobain, Megrine Riadh 2014-Tunisie

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 25 Juin 2024, la société SOTIPAPIER publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées.
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres après affectation du résultat comptable
- ♦ La liste des membres du conseil d'administration

I-Les Résolutions Adoptées :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023 ainsi que le rapport de gestion du Groupe relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve lesdits rapports tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, approuve ces conventions dans leur intégralité dont les détails sont consignés au niveau du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, approuve les états financiers individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 se soldant par un total bilan de 121.321.178 DT et faisant ressortir un résultat net bénéficiaire de 2.690.928 DT.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport des commissaires aux comptes afférents aux états financiers du Groupe, approuve les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023 se soldant par un total bilan 123.595.872 DT et un résultat net du groupe de 2.440.312 DT et des intérêts des minoritaires de 2.862 DT.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les résultats bénéficiaires de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et s'élevant à 2.690.928,000 DT de la manière suivante :

Résultat net au 31/12/2023	2.690.928,000
Résultats reportés	26.308.147,085
Reliquat 1	28.999.075,085
Réserve légale (plafonnée à 10% du capital social)	0
Bénéfices distribuables	0
Reliquat 2 : Résultats reportés 2023	28.999.075,085

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou représentés.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer un montant global brut de cent cinquante mille Dinars Tunisiens (150.000 DT), à titre de jetons de présence pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette rémunération sera portée aux charges d'exploitation de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou représentés.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux Administrateurs pour l'exécution de leurs mandats pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou représentés.

HUITIEME RESOLUTION

Prenant la parole, le Président informe les actionnaires de la Société que le Conseil d'Administration de la Société, lors de sa réunion tenue le 25 avril 2024, a décidé d'accepter la démission de monsieur Nabil Triki, monsieur Slaheddine Kooli et monsieur Jonathan Mpanga Sengendo.

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de ces démissions.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de ne pas remplacer ces administrateurs démissionnaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou représentés.

NEUVIEME RESOLUTION

Prenant la parole, le Président informe les actionnaires de la Société que le mandat d'un des deux commissaires aux comptes de la Société, la société MTBF (membre de PwC), arrive à sa fin à l'issue de la présente Assemblée Générale Ordinaire ayant statué sur l'exercice social clos le 31 décembre 2023.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide donc de renouveler le mandat de la société MTBF (membre de PwC) comme second commissaire aux comptes de la Société pour une nouvelle période de trois (3) ans, couvrant les exercices sociaux 2024, 2025 et 2026, se terminant avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur l'exercice social clos le 31 décembre 2026.

Les deux commissaires aux comptes de la Société sont donc :

- (i) Tunisie Audit et Conseil (membre de Grant Thornton International), pour un mandat couvrant les exercices 2022, 2023 et 2024 ; et
- (ii) MTBF (membre de PwC), pour un mandat couvrant les exercices 2024, 2025 et 2026.

Dans ce cadre, l'Assemblée Générale Ordinaire accorde pleins pouvoirs au Directeur Général et/ou à tout porteur du présent procès-verbal pour réaliser la mise à jour nécessaire pour inscrire les identités de deux commissaires aux comptes de la Société au registre national des entreprises.

L'Assemblée Générale Ordinaire délègue aussi pleins pouvoirs au Conseil d'administration pour mettre en application la présente résolution et/ou prendre toute décision nécessaire à la mise à jour du registre national des entreprises de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou représentés.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs, au représentant légal de la Société et/ou à toute personne qui pourra être mandatée par lui, pour accomplir toutes formalités légales requises notamment celle d'enregistrement, de dépôt et de publication du présent procès-verbal.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou représentés.

II-Bilan après affectation du résultat comptable

BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT

Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	2023	2022
Actifs		
Actifs non courants		
Immobilisations incorporelles	1 474 680	1 390 457
Moins Amortissements	(1 221 162)	(1 180 676)
	253 518	209 781
Immobilisations corporelles	143 032 297	129 611 838
Moins Amortissements	(85 591 955)	(78 718 254)
	57 440 342	50 893 584
Immobilisations financières	4 772 802	4 772 802
Moins provisions	(1 007 426)	(1 007 426)
	3 765 376	3 765 376
Total des actifs immobilisés	61 459 236	54 868 741
Total des actifs non courants	61 459 236	54 868 741
Actifs courants		
Stocks	34 636 768	45 666 646
Moins provisions	(1 283 738)	(782 070)
	33 353 030	44 884 576
Clients et comptes rattachés	32 034 785	37 878 760
Moins provisions	(10 058 343)	(10 058 343)
	21 976 442	27 820 417
Autres actifs courants	3 959 869	726 984
Placements et autres actifs financiers	13 021	23 837
Liquidités et équivalents de liquidités	559 580	1 084 406
Total des actifs courants	59 861 942	74 540 220
Total des actifs	121 321 178	129 408 961

BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT

Arrêté au 31 décembre

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	2023	2022
Capitaux propres		
Capital	30 720 659	30 720 659
Réserves légales	3 072 066	3 072 066
Résultats reportés	28 999 075	26 308 147
Prime d'émission	11 153 591	11 153 591
Autres capitaux propres	245 226	326 968
Total des capitaux propres après affectation	74 190 617	71 581 431
Passifs		
Passifs non courants		
Emprunts	8 587 248	10 809 476
Provision pour risques et charges	360 718	208 973
Total des passifs non courants	8 947 966	11 018 449
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	6 593 527	14 150 752
Autres passifs courants	3 514 232	17 198 302
Concours bancaires et autres passifs financiers	28 074 836	15 460 027
Total des passifs courants	38 182 595	46 809 081
Total des passifs	47 130 561	57 827 530
Total des capitaux propres et des passifs	121 321 178	129 408 961

II-L'état d'évolution des capitaux propres après affectation du résultat comptable

Libellé	Capital social	Réserves légales	Résultats reportés	Prime d'émission	Autres capitaux propres	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2023 avant affectation	30 720 659	3 072 066	26 308 147	11 153 591	245 226	2 690 928	74 190 617
Affectation de résultat selon AGO du 25/06/2023 :			2 690 928			-2 690 928	-
Capitaux propres au 31/12/2023 après affectation	30 720 659	3 072 066	28 999 075	11 153 591	245 226	-	74 190 617

IV-Liste des membres du conseil d'administration

Administrateur	Représenté par	Mandat	Qualité	Principales activités professionnelles	Mandats d'administrateur dans d'autres conseils d'administration
Mr Mohamed Ben Rhouma	Lui-même	2023-2024 2025	Président du conseil d'administration	Ethics First Consulting/Gérant/consulting LebsaKids : Gérant/ Market place	-
Mr Charles Joseph Mwebeih	Lui-même	2023-2024 2025	Administrateur	Managing Director, Sango Capital (South Africa)	Sundry Markets Ltd (Nigeria)
Mr Nicholas Dennis	Lui-même	2023-2024 2025	Administrateur	Operating Partner, Sango Capital (South Africa)	- Medu Capital (South Africa) - Secutel Technologies Ltd (South Africa) - Universal Coatings (Pty) Ltd
Mr Philippe Lacoste	Lui-même	2023-2024 2025	Administrateur	Directeur de développement et stratégie Sotipapier	-
Mr Yann Blanc	Lui-même	2023-2024 2025	Administrateur indépendant	Directeur Général DS Smith Packaging France Ouest	-
Mr Slim Zeghal	Lui-même	2023-2024 2025	Administrateur indépendant	- Directeur Général Altea Packaging ; - PDG Altea Packaging Holding	- Altea Packaging Holding - Cogitel - MedTech - Telnet - IGPPP - IACE - EFE
M Mohamed Karim SIALA	Lui-même	2023-2024 2025	Administrateur représentant les actionnaires minoritaires	Directeur Financier : SUMITOMO Corp, Tunisia Branch	Administrateur représentant les actionnaires minoritaires : SMART Tunisie